

Article 1 : Objet et Champ d'Application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent l'ensemble des relations contractuelles entre la société ESSENTIEL ci-après dénommé "le Loueur", et toute personne physique ou morale, ci-après dénommée "le Client", souhaitant louer une ou plusieurs bornes à selfie, avec ou sans options complémentaires.

Toute commande de location implique l'acceptation sans réserve par le Client des présentes CGV, dont il reconnaît avoir pris connaissance préalablement à la passation de la commande. Ces CGV prévalent sur toutes autres conditions générales d'achat ou particulières du Client, sauf accord écrit préalable du Loueur.

Article 2 : Offres et Devis

1. Demande de location : Le Client formule sa demande de location par e-mail, formulaire de contact du site internet, téléphone.
2. Devis : Le Loueur établit un devis détaillé spécifiant le type de borne à selfie, la durée de location, les options choisies (personnalisation, accessoires, impression, livraison, assistance), le tarif, et les modalités de paiement.
3. Validité du devis : Les devis sont valables pour une durée de 15 jours à compter de leur date d'émission.
4. Acceptation de la commande : La commande est considérée comme ferme et définitive dès l'acceptation écrite du devis par le Client (signature, e-mail de confirmation) et le versement de l'acompte défini à l'Article 3.

Article 3 : Prix et Modalités de Paiement

1. Tarifs : Les prix des prestations de location et des options sont ceux indiqués sur le devis validé. Ils sont exprimés en euros (€) et en TTC.
2. Acompte : Un acompte d'environ 15% du montant total de la commande est exigible à l'acceptation du devis pour valider la réservation. En cas d'annulation par le Client, cet acompte est non remboursable, sauf dispositions contraires prévues à l'Article 5 (Annulation).
3. Solde : Le solde de la prestation est payable au plus tard le jour de l'installation de la borne.
4. Modes de paiement : Le paiement peut s'effectuer par virement bancaire, chèque, espèces.
5. Retard de paiement : Tout retard de paiement du solde entraînera l'application de pénalités de retard égales à taux d'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (pour les professionnels), dues de plein droit et sans mise en demeure préalable. Le Loueur pourra également annuler l'installation de la borne en cas de non-paiement le jour J.

Article 4 : Dépôt de Garantie (Caution)

1. Montant : Un dépôt de garantie (caution) d'un montant de 2500 € est exigé au plus tard le jour de la mise à disposition de la borne.

2. Modalités : Ce dépôt de garantie peut être effectué par chèque non encaissé.

3. Restitution : Il sera restitué au Client le jour de la récupération du matériel, après vérification de son état et de son bon fonctionnement.

4. Déductions : En cas de dommages, de dégradation du matériel, de perte d'éléments ou de non-respect des conditions de restitution (ex : borne non nettoyée, accessoires manquants), le Loueur se réserve le droit de déduire du dépôt de garantie les frais de réparation, de remplacement ou de nettoyage nécessaires. Si les frais excèdent le montant de la caution, le Client s'engage à régler la différence.

Article 5 : Annulation et Modification

1. Annulation par le Client :

* Si l'annulation intervient plus de 30 jours avant la date de l'événement, l'acompte versé n'est pas remboursable.

* Si l'annulation intervient moins de 15 jours avant la date de l'événement, la totalité du montant de la location reste due au Loueur.

* En cas de force majeure dûment justifiée (maladie grave avec certificat médical, décès familial), le Loueur pourra proposer un report de la prestation ou un remboursement partiel de l'acompte, à sa discrétion.

2. Annulation par le Loueur : En cas d'impossibilité d'assurer la prestation (cas de force majeure, panne matérielle imprévue), le Loueur en informera le Client dans les plus brefs délais et proposera soit une solution de remplacement équivalente, soit le remboursement intégral des sommes versées par le Client, sans que ce dernier ne puisse prétendre à des dommages et intérêts supplémentaires.

3. Modification : Toute demande de modification de la commande (date, options) par le Client doit être formulée par écrit. Le Loueur se réserve le droit d'accepter ou de refuser la modification, en fonction de ses disponibilités et des conditions d'organisation, et d'ajuster le tarif si nécessaire.

Article 6 : Mise à Disposition et Restitution

1. Livraison/Enlèvement : Les modalités, les horaires, les détails de l'événement et du lieu sont définis et validés sur le devis.

2. Vérification : Lors de la mise à disposition, une vérification du matériel est effectuée conjointement par le Loueur et le Client. Tout défaut apparent ou anomalie doit être signalé immédiatement et consigné par écrit. Aucune réclamation ultérieure pour des défauts apparents ne pourra être prise en compte.

3. Installation : Le Client s'engage à fournir un accès facile, une alimentation électrique conforme aux normes (prise 220V) et un espace sécurisé.

4. Utilisation : Le Client s'engage à utiliser la borne et ses accessoires avec soin, conformément à leur destination et aux instructions fournies par le Loueur. La borne doit rester dans un environnement sec et tempéré, à l'abri des intempéries et des chocs. Elle ne doit pas être utilisée par les enfants sans surveillance.

5. Restitution : La borne et ses accessoires devront être restitués au Loueur à la date et à l'heure convenues, dans le même état de fonctionnement et de propreté qu'au moment de la mise à disposition. Tout retard de restitution entraînera la facturation de jours de location supplémentaires.

Article 7 : Responsabilité

1. Assurances : En cas de sinistre, le LOCATAIRE doit faire parvenir sous 48h une déclaration circonstanciée. En cas de perte ou de vol, le LOCATAIRE doit faire parvenir sous 48h l'original du récépissé de déclaration établi par le commissariat de police. A la réception de ce document, Essentiel mettra fin au contrat et à la facturation de location.

En cas d'inexécution par le locataire d'une obligation à sa charge, le contrat peut être résilié de plein droit, aux torts du locataire, par Essentiel et dans un délai de 48h sans qu'une mise en demeure soit nécessaire. Dans ce cas, le client devra procéder à la restitution immédiate de l'ensemble des biens loués, et ce, sans préjudice des sommes dues au titre des périodes de location échues.

En tout état de cause, si le client n'a pas restitué la borne louée dans un délai de 7 jours après la date de restitution prévue, le dépôt de garantie sera encaissé, et ce à titre d'indemnité d'immobilisation des biens loués, ceci n'empêchant pas le client de restituer les biens loués dans les conditions visées ci-avant.

2. Responsabilité du Loueur : Le Loueur est responsable du bon fonctionnement de la borne à selfie et de ses accessoires. Sa responsabilité est limitée aux dommages directs et prévisibles résultant d'une défaillance du matériel loué sous réserve d'une utilisation normale.

3. Responsabilité du Client : Le Client est seul responsable de l'utilisation de la borne pendant toute la durée de la location. Il est responsable de tous les dommages causés à la borne, à ses accessoires, ou à des tiers du fait de son utilisation, de négligence ou de non-respect des consignes. Le Client s'engage à souscrire une assurance responsabilité civile couvrant les risques liés à l'utilisation du matériel loué pendant l'événement.

4. Problèmes techniques : En cas de problème technique survenant pendant l'événement, le Client doit en informer immédiatement le Loueur. Le Loueur s'engage à intervenir ou à proposer une solution dans les meilleurs délais. Si le problème technique rend l'utilisation de la borne impossible pour une durée significative et qu'aucune solution de remplacement n'est trouvée, le Loueur pourra proposer un dédommagement proportionnel à la durée d'interruption.

En cas de panne ou de problème technique avéré de l'imprimante intégrée à la borne à selfie pendant la durée de la location, le Client doit en informer le Loueur immédiatement. Le Loueur s'engage à intervenir à distance pour diagnostiquer le problème. Si une intervention sur place est nécessaire et que la distance le permet, le Loueur s'efforcera d'intervenir dans les plus brefs délais.

Si le problème technique de l'imprimante persiste et empêche toute impression de photos pour une durée significative de la période de location (hors causes imputables au Client comme un manque de papier), le Loueur pourra proposer une réimpression des photos non imprimées le jour de l'événement.

En aucun cas, la responsabilité du Loueur ne pourra être engagée pour les désagréments ou les préjudices indirects subis par le Client du fait de cette panne d'impression. Le Loueur n'est pas responsable des conséquences d'une mauvaise utilisation de l'imprimante par le Client ou ses invités (bourrage papier dû à un ajout incorrect, déconnexion sauvage, etc.).

Article 8 : Propriété Intellectuelle et Données Personnelles

1. Données personnelles (RGPD) : Le Loueur s'engage à traiter les données personnelles du Client conformément à la législation en vigueur (RGPD). Ces données sont utilisées uniquement pour la gestion de la location.
2. Photos des utilisateurs : Le Loueur n'est pas responsable du contenu photographié par les utilisateurs de la borne. Il appartient au Client de s'assurer du respect du droit à l'image des participants à son événement, notamment en cas de diffusion publique des photos. Les photos prises par la borne sont la propriété des utilisateurs finaux. Le Loueur s'engage à effacer toutes les données stockées sur la borne après la restitution et la période de récupération des photos par le Client, sauf accord contraire écrit.

Article 9 : Litiges et Droit Applicable

1. Médiation : En cas de litige entre le Client (consommateur) et le Loueur, et après une tentative de résolution amiable infructueuse, le Client peut recourir à un médiateur de la consommation.
2. Droit applicable et juridiction compétente : Les présentes CGV sont soumises au droit français. Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes CGV, à défaut d'accord amiable, sera porté devant les tribunaux compétents. Pour les litiges avec des Clients non-professionnels, les règles de compétence légales s'appliquent.

RAPPEL DES PIÈCES À FOURNIR LORS DE LA RESERVATION : Contrat de location signé / Acompte d'environ 15%

LE JOUR J : Le reste à payer / Le dépôt de garantie de 2500 € / Une pièce d'identité

la signature du devis vaut acceptation des CGV.

ESSENTIEL

Location de bornes à selfie

2, impasse de la Briqueterie

27 600 GAILLON

06.61.73.80.61.

contact@essentiel-27.com

Siret 500 882 543 00019 - RCS Evreux

Article 1 : Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre **ESSENTIEL - Séverine Lhermitte** ci-après dénommée "le Photographe", et le client, personne physique ou morale, ci-après dénommé "le Client", pour toute prestation de service de photographie et/ou de vente de produits photographiques proposés par le Photographe.

Le Photographe propose des services de photographie pour des mariages, portraits, événements, reportages d'entreprise, livres photos, tirages papiers, pvc, plexi, alu...

Toute commande de prestation ou de produit implique l'acceptation sans réserve par le Client des présentes CGV, dont il reconnaît avoir pris connaissance préalablement à la passation de la commande.

Article 2 : Commande et Réservation

1. Demande de prestation : Toute demande de prestation est formulée par le Client auprès du Photographe par téléphone, e-mail, formulaire de contact du site internet ou mariage.net
2. Devis et contrat : Suite à la demande du Client, le Photographe établit un devis détaillé précisant la prestation, les tarifs, la durée, les livrables et les éventuelles options. La validation du devis par le Client (signature ou acceptation écrite) et le versement d'un acompte valent contrat et acceptation des présentes CGV.
3. Acompte : Une réservation n'est effective qu'à réception d'un acompte d'environ 10% du montant total de la prestation, sauf accord spécifique mentionné sur le devis. Cet acompte n'est pas remboursable en cas d'annulation par le Client (sauf cas de force majeure justifiée et acceptée par le Photographe).
4. Modification de la commande : Toute modification de la prestation initiale (date, lieu, horaires, etc.) doit être signalée au Photographe le plus tôt possible. Le Photographe se réserve le droit d'accepter ou de refuser la modification et, le cas échéant, d'ajuster le tarif en conséquence.

Article 3 : Tarifs et Paiement

1. Tarifs : Les prix des prestations et produits sont ceux indiqués sur le devis validé par le Client. Ils sont exprimés en euros (€) et en TTC.
2. Modalités de paiement :
 - *L'acompte est dû à la réservation.
 - *Le solde de la prestation est dû 10 jours avant la prestation.
 - *Les paiements peuvent être effectués par virement bancaire, chèque, espèces, carte bancaire via terminal ou lien de paiement.
3. Retard de paiement : Tout retard de paiement entraînera l'application de pénalités de retard égales à taux d'intérêt légal ou taux supérieur, ex : trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur ainsi que d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (pour les professionnels), à compter du jour suivant la date de règlement figurant sur la facture.

Article 4 : Réalisation de la Prestation

1. Déroulement : Le Photographe s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour réaliser la prestation commandée conformément au devis et aux attentes du Client.
2. Collaboration du Client : Le Client s'engage à collaborer pleinement avec le Photographe pour le bon déroulement de la prestation (respect des horaires, accès aux lieux, informations nécessaires). Tout changement de dernière minute pourra être facturé en supplément tel qu'un dépassement d'heure ou séance photo. Le Photographe ne pourra être tenu responsable des conséquences liées à un manque de collaboration du Client.
3. Cas de force majeure / Imprévu : En cas d'événement imprévu, indépendant de la volonté du Photographe (maladie grave, accident, conditions climatiques extrêmes empêchant la réalisation de la prestation en extérieur, etc.), le Photographe s'engage à proposer une nouvelle date. Si aucune solution n'est trouvée, l'acompte pourra être remboursé. Le Photographe ne pourra être tenu responsable des dommages indirects subis par le Client.

Article 5 : Propriété Intellectuelle et Droit à l'Image

1. Droit d'auteur : Toutes les photographies réalisées par le Photographe sont des œuvres originales. Le Photographe reste l'unique et exclusive titulaire des droits d'auteur, en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle (articles L.111-1 et suivants). La cession des droits de reproduction, de représentation et d'adaptation n'est accordée que par écrit et pour les usages spécifiquement définis dans le devis/contrat (ex : usage privé, usage commercial limité). Toute utilisation non prévue ou abusive des photographies sans l'accord écrit du Photographe sera passible de poursuites.
2. Droit à l'image : Le Client reconnaît avoir pris connaissance des droits à l'image des personnes photographiées. Pour les prestations impliquant des tiers (ex: invités à un mariage), il est de la responsabilité du Client d'obtenir les autorisations nécessaires de diffusion si les photos sont destinées à un usage public. Pour l'utilisation des images à des fins de promotion du Photographe (portfolio, site web, réseaux sociaux, expositions), le Photographe demandera l'autorisation écrite des personnes photographiées via un contrat de cession de droit à l'image. Le Client peut refuser cette cession sans que cela n'affecte la prestation.

Article 6 : Livraison des Photos et Produits

1. Délais : Le Photographe s'engage à livrer les photographies dans le délai indiqué sur le devis. Les délais de livraison des produits (tirages, livres) sont également précisés sur le devis ou lors de la commande.
2. Format de livraison : Les photographies numériques sont livrées via une galerie privée en ligne ou sur le support numérique du client [clé USB, disc dur externe]. Les photographies sont livrées au format JPG haute résolution. Les fichiers bruts (RAW) ne sont pas livrés, ils restent la propriété du Photographe. Le livre est remis en mains propres, tout envoi sera au frais du Client.
3. Retouches : Le travail de post-traitement des images est à la discrétion artistique du Photographe. Aucune modification (retouches supplémentaires, noir et blanc, recadrage) ne pourra être effectuée par le Client ou un tiers sans l'accord écrit du Photographe.
4. Réclamations : Toute réclamation concernant les photographies ou produits doit être formulée par écrit sous 7 jours suivant la livraison (pour la mise en ligne des galeries photos, la remise du livre ou des photos sur support USB). Au-delà de ce délai, les produits sont réputés conformes et acceptés par le Client.

Article 7 : Rétractation (applicable aux consommateurs)

Conformément aux articles L.221-18 et suivants du Code de la Consommation, le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours pour exercer son droit de rétractation à compter de la date de conclusion du contrat ou de la réception des biens, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités.

Si la prestation de services a commencé, à la demande expresse du Client, avant la fin du délai de rétractation, le Client devra payer un montant proportionnel au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter.

Ce droit de rétractation ne s'applique pas aux services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation (ex: une séance photo réalisée dans les 14 jours et acceptée par le client).

Article 8 : Responsabilité

1. Responsabilité du Photographe : Le Photographe s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la fourniture de services de qualité. Il ne saurait être tenu responsable des dommages résultant d'une mauvaise utilisation des photos ou d'une mauvaise conservation du livre photos par le Client ou des tiers. En cas de non-exécution de la prestation due à une faute grave du Photographe, sa responsabilité est limitée au remboursement des sommes versées par le Client.
2. Assurance : Le Photographe déclare être assuré pour les risques liés à son activité professionnelle (Responsabilité Civile Professionnelle).

Article 9 : Données Personnelles

Le Photographe s'engage à protéger les données personnelles du Client collectées lors de la commande (nom, adresse, contact). Ces données sont utilisées uniquement pour la gestion de la relation commerciale et la réalisation de la prestation. Conformément au RGPD, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données personnelles en contactant le Photographe.

Article 10 : Litiges et Droit Applicable

1. Médiation : En cas de litige entre le Client consommateur et le Photographe, et après une tentative de résolution amiable infructueuse, le Client peut recourir à un médiateur de la consommation.

[Fournir les coordonnées du médiateur professionnel auquel vous êtes affilié, ou mentionner la possibilité de saisir la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges (RLL).]

2. Droit applicable et juridiction compétente : Les présentes CGV sont soumises au droit français. Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes CGV, à défaut d'accord amiable, sera porté devant les tribunaux compétents. Pour les litiges avec des Clients non-professionnels, les règles de compétence légales s'appliquent.

ESSENTIEL

Séverine Lhermitte Photographe

2, impasse de la Briqueterie

27 600 GAILLON

06.61.73.80.61.

contact@essentiel-27.com

Siret 500 882 543 00019 - RCS Evreux

la signature du devis vaut acceptation des CGV.